



VINCENNES M&B NOTAIRES
M^e Valérie MESNAGER M^e Antoine BASSOT

[N° 30510]

4 Avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 Avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de **1000 (mille) euros** représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : **AARON DRIVER, SASU** en formation dont le siège social sera situé à **20 Rue du Haut de la Noue, 92390, Villeneuve-la-Garenne, France** ;
- Et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom.

Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- o **BERDAH Aaron** la somme de **1000** euros ;

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Ce certificat est valable jusqu'au **mardi 10 décembre 2024** et sera caduc par la suite.

Fait à VINCENNES

Le **16 SEP. 2024**

Par **M^e Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude

Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse : formalites.92074@paris-notaires.fr

*Membre d'une association agréée – le règlement des honoraires par chèque est accepté
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*